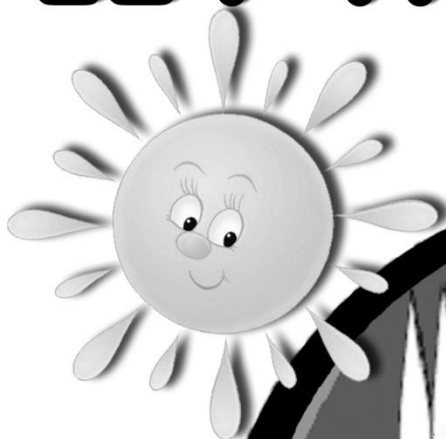


LE P'TIT CURIEUX



Bon printemps!



Volume 6 • Numéro 2 • Mars 2013



**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} juin 2013.
Merci !**

Collaborateurs :

François Bernard
819-397-4616

Ghislaine B Lampron
819-397-5664

Erika Faucher

Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964

France Valence
819-397-2539

Bonjour,

Il me semble que l'année ne fait que commencer que déjà le printemps frappe à nos portes. Hé oui ! Le soleil se fait plus chaud, les journées s'allongent et nous voilà en saison des sucres.

Le printemps est souvent associé au renouveau partout autour de nous. Cette année, pourquoi ne ferions nous pas de ce printemps un moment unique où nous pourrions chacun de nous devenir cet agent de renouveau tout d'abord en étant plus à l'écoute des gens qui nous entourent et en leur signifiant combien on les aime et à quel point ils comptent à nos yeux.

Pourquoi ne pas aussi faire bénéficier les autres de nos talents en nous impliquant dans un organisme ou une association qui a pour but que notre monde soit meilleur ou qui aide les gens qui en ont besoin.

En terminant, je veux féliciter Mme Pierrette Labelle et Mme Lucie Houle gagnantes du concours du dernier numéro, vous retrouverez le texte de Mme. Labelle plus loin dans ce numéro et celui de Mme. dans le prochain.

Je vous invite aussi à participer à notre nouveau concours et à courir la chance de vous mériter un certificat de 50\$ chez Buropro à Drummondville. Vous trouverez les détails à la page et le coupon de participation que vous pourrez déposer soit au Dépanneur St-Lucien ou encore au bureau municipal.

Je vous souhaite un printemps rempli de chaleur et d'amitié partagé pour qu'à St-Lucien cette saison en soit une des plus remarquables. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour tout commentaire ou suggestion pour nos prochaines parutions.

François Bernard
Coordonnateur
Bernardf58@hotmail.com
819-397-4616





Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.



Au niveau administratif, il y a eu envoi des comptes de taxes municipales à la population. De plus, il y a eu une formation donnée aux élus ainsi qu'à la direction générale, à l'inspecteur municipal et à l'adjointe administrative concernant le développement local en vue de dynamiser la communauté.

Au niveau de la voirie, une mise à jour du plan d'intervention des infrastructures sera effectuée, des appels d'offres ont été rédigés et lancés pour différents travaux de voirie dont ceux concernant les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux prévus sur la route du Pont, pour l'abat-poussière, le rapiéçage, le marquage de chaussée, le rechargement, le scellement des fissures, le rechargement d'accotements. Des contrats ont été octroyés et d'autres sont à venir.

Au niveau de l'urbanisme, des modifications ont été demandées et acceptées au niveau des règlements suivants : Règlements 2013-031, 2013-032, 2013-033 - Plus spécifiquement au niveau de la zone P1 pour permettre un centre multifonction si le projet est accepté, une augmentation des amendes prévues lors de la non-conformité à un règlement d'urbanisme et l'autorisation d'avoir une remise temporaire, un abri soleil pour un véhicule moteur et un abribus (écolier) en respectant certaines normes.

Au niveau de l'école, la municipalité a refusé de signer l'entente pour le transport scolaire telle que proposée par la Commission scolaire des Chênes étant donné les engagements municipaux demandés par celle-ci.

Au niveau des loisirs, la municipalité a bonifié sa politique de remboursement pour les activités culturelles et sportives. Vous trouverez le détail dans un article du journal.

J'invite les citoyens et citoyennes à assister aux assemblées du Conseil municipal afin d'être mieux informé sur les différents enjeux de la municipalité.

Suzanne Pinard Lebeau, mairesse



PRÉVENTION INCENDIE



par Joel Perron, préventionniste



Le monoxyde de carbone

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO)?

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme le bois, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et l'essence. Le CO est présent dans la plupart des domiciles. Le seul moyen de détecter le CO est le détecteur de monoxyde de carbone. Le détecteur de fumée n'a pas le mécanisme pour détecter ce gaz. Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Les symptômes

Mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, baisse de réflexes et du jugement. Souvent les symptômes ressemblent à une indigestion alimentaire.



PRÉVENTION INCENDIE

par Joel Perron, préventionniste

Choisissez vos avertisseurs de CO

La présence du sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA et ULC ;
La présence d'un afficheur de concentration de CO ;
Il existe des modèles combinés.

Installez vos avertisseurs de CO

Installez vos avertisseurs en suivant les recommandations du fabricant;
Près des chambres à coucher;
Près des portes de garage attenant à la maison;
À n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère;

Un emplacement qui facilite la surveillance et aussi hors de la portée des enfants ou animaux domestiques;

Les modèles combinés CO et fumée s'installent comme un avertisseur de fumée.

Quoi faire si présence de monoxyde de carbone

Éteignez les appareils de combustion;

Sortez à l'extérieur;

Composez le 911;

Ne retournez pas à l'intérieur, attendez la confirmation des pompiers.

N.B. N'ouvrez pas les fenêtres et en sortant laissez la porte fermée derrière vous pour que les pompiers puissent détecter et localiser la provenance du CO.

Extincteurs portatifs résidentiels

Un extincteur portatif est efficace seulement lorsqu'il est utilisé dans les premières minutes d'un incendie.

En tout temps, faites évacuer les lieux et signalez le 9-1-1 pour alerter les pompiers même si le feu semble éteint.

Il faut faire recharger un extincteur après toute utilisation, même une utilisation de quelques secondes.

Quel extincteur choisir?

Vous devez choisir un extincteur qui est homologué par un organisme reconnu tel que l'ULC.

Il est recommandé pour une résidence un extincteur à poudre qui porte l'étiquette ABC. Cela indique que l'extincteur contient une poudre polyvalente convenant à la plupart des incendies.

L'extincteur ABC pourra éteindre les feux de type (classe) suivant:



: Les tissus, le bois, le papier et les plastiques.



: Huile, essence, graisse et beurre.



: Appareils sous tension et panneaux électriques.

Où l'installer?

L'extincteur doit être visible, près d'une sortie et loin de la cuisinière et des appareils de chauffage.

Comment l'entretenir?

Une fois par mois, vous devez vérifier:

qu'il est au bon endroit et en bon état;

que le sceau et la goupille sont bien en place;

que la pression du manomètre est bonne (si c'est un extincteur rechargeable);

que la buse n'est pas obstruée.

Pour des extincteurs portatifs à poudre, la norme NFPA 10 rappelle que la maintenance (inspection du mécanisme interne, changement de poudre, s'il y a lieu) doit se faire aux six ans.

Aux douze ans un test hydrostatique sur les extincteurs est demandé par la norme NFPA 10.

Utilisation des extincteurs

1- 911

2- Vérifiez la

glaçonnent le

« « « « « «

ÉVACUATION

» » » » » »



1





Politique de remboursement des frais de non-résident pour les activités culturelles et de loisirs - Modification # 1

1. Préambule

La Municipalité de Saint-Lucien ne possède pas les infrastructures nécessaires à la réalisation de plusieurs activités culturelles et de loisirs sur son territoire obligeant ainsi ses citoyens à utiliser des infrastructures municipales ou paramunicipales à l'extérieur de la municipalité.

Afin d'encourager la pratique d'activités culturelles et de loisirs, la municipalité désire améliorer sa politique de remboursement des frais de non-résident pour les activités qui ne sont pas offertes à Saint-Lucien et qui ont lieu à l'extérieur de son territoire.

2. Conditions d'admissibilité

- L'activité ne doit pas être offerte à Saint-Lucien.
- Le participant doit être domicilié de Saint-Lucien.
- Une seule participation annuelle est admissible par participant et un maximum de quatre participations annuelles par domicile est permis. La date d'application est celle à laquelle débute l'activité.
- La demande de remboursement doit être faite dans les 30 jours suivant l'inscription à l'activité.

3. Remboursement

- Le remboursement ne vise que les frais payés pour la prime de non-résident.

- La municipalité rembourse 75% des frais de non-résident imposés en supplément des frais réguliers d'inscription, pour un montant maximal de 100.00 \$ taxes incluses.
- Le remboursement sera effectué à la suite de la présentation des pièces justificatives (facture ou reçu) contenant les éléments suivants :
 - Le nom et les coordonnées de l'organisation qui offre le service;
 - Le nom et l'adresse du participant;
 - Le nom de l'activité offerte;
 - Les frais additionnels de non-résident doivent être présentés de manière distincte.

Il est à noter qu'un budget annuel est établi à cet effet donc les remboursements seront effectués à raison d'une fois par mois soit après chaque séance du conseil municipal et pour une somme maximale établie au budget municipal. Donc les remboursements seront effectués selon l'ordre de la réception au bureau municipal, des demandes de remboursement.

L'enregistrement du courrier s'effectuera pour 16 heures le jour ouvrable de sa réception.

4. Application et Modification

Lors de son entrée en vigueur, toute adoption ou modification de cette politique, sera effective au 1er janvier.

5. Entrée en vigueur

La présente politique de remboursement des frais de non-résident pour les activités de loisirs entrera en vigueur selon la loi.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire - 17 décembre 2012

- **Fond Carrières-Sablières** : Résolu d'autoriser un transfert annuel représentant les dépenses exécutées sur les chemins de desserte de notre réseau routier durant l'année 2012 prévu actuellement à 18 604\$.

Séance extraordinaire - budget - 17 décembre 2012

- **Présentation et adoption du budget « année 2013 »** : Résolu d'adopter le budget pour l'année

financière 2013 présentant des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 1 858 497\$.

- **Présentation et adoption du programme triennal immobilisations** : Résolu d'adopter le programme des dépenses en immobilisations (2013-2014-2015).
- **Présentation et adoption du règlement de taxation 2012 (taxation pour l'année 2013)** : Résolu d'adopter le règlement de taxation pour l'année 2013.





Séance ordinaire - 14 janvier 2013

- **Adhésion et congrès :** a) **COMBEQ :** Résolu d'autoriser l'inscription de M. Alain Turcotte au congrès de la COMBEQ pour l'année 2013 au montant de 550\$ plus taxes; b) **ADMQ :** Résolu d'autoriser l'inscription de Mme Lynda Lalancette au congrès de l'ADMQ pour l'année 2013 au montant d'environ 460\$ plus taxes
- **Formation des élus :** Résolu de présenter une demande pour une formation privée en février prochain auprès de la FQM pour la formation intitulée « Agir en temps qu'élus pour assurer le développement de sa communauté » au coût de 2 300\$ plus taxes. Également résolu de faire l'invitation auprès d'élus avoisinants étant donné que la formation peut comprendre jusqu'à 18 participants.
- **SOCAN :** Résolu de renouveler notre licence annuelle 2013 auprès de la SOCAN au montant de 212.78\$.
- **Modification système téléphonique :** Afin d'éviter aux citoyens de composer divers numéros de téléphone pour rejoindre le personnel de bureau municipal, un système de postes est en fonction depuis janvier 2013 sans coût supplémentaire.
- **Station de travail - inspecteur :** Résolu de renouveler la station de travail de l'inspecteur par PG Solutions comprenant les logiciels d'exploitation ainsi que la préparation, configuration et l'installation pour 1 575\$ plus taxes.
- **Solidarité Rurale du Québec :** Item retardé - manque d'information.
- **Formulaires à joindre au compte de taxes (élections et SQ) :** Info à l'effet que des formulaires seront joints au compte de taxe 2013 : avis pour élection (copropriétaire) et contrat social avec la SQ (terres).
- **Versements de taxes - justification du choix :** Résolu de conserver quatre versements aux mêmes périodes déterminées étant donné que les citoyens peuvent faire des versements selon leur planification sans restriction du nombre ou du montant acheminé, en respectant les échéances indiquées.
- **Entente borne incendie (servitude) :** Ayant obtenu l'accord de M. Lemire concernant l'implantation d'un réservoir incendie donc suite à la description technique, une servitude sera notariée.
- **SIUCQ - Présentation de leurs services - 9 février à St-Félix-de-Kingsey :** Offerte pour la population de Saint-Lucien de connaître les services offerts par le SIUCQ lors d'un événement qui se tiendra à St-Félix-de Kingsey le 9 février prochain.
- **Plans et devis ainsi que la surveillante - Route du Pont :** Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux prévus sur la Route du Pont auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
- **Nivelage - coût horaire 2013 :** Item retardé - manque d'information.
- **Abat poussière (lignosulfonate) :** Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour abat poussière (lignosulfonate) auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
- **Appel d'offre rapiéçage :** Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour le rapiéçage sur notre réseau routier auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
- **Appel d'offre marquage de chaussée :** Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour le marquage de chaussée sur notre réseau routier auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention des soumissions pour leur ouverture le plus tôt possible.
- **Appel d'offre rechargement :** Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour les rechargements prévus selon le budget annuel auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention de soumissions.





Séance ordinaire - 14 janvier 2013 (suite)

- **Appel d'offre scellements fissures (asphalte) :** Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour du scellement de fissures selon le budget annuel auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention de soumissions.
- **Appel d'offre rechargement accotements :** Résolu d'autoriser la direction générale et l'inspecteur à effectuer la confection, vérification d'appels d'offre par invitation pour les rechargements d'accotements selon le budget annuel auprès d'un minimum de deux entrepreneurs et de procéder aux diverses étapes pour l'obtention de soumissions.
- **Programme d'amélioration du réseau routier :** Résolu qu'une demande d'aide financière soit adressée à notre député, M. Sébastien Schneeberger, afin de planifier les travaux suivants : rapiéçage de l'ensemble du réseau dont principalement sur le Rang Therrien ainsi que le 9^e Rang de Kingsey pour un budget approximatif de 31 000\$.
- **Modification entretien d'hiver/Domaines Tremblay et Seigneurie :** La directrice générale indique des modifications aux contrats d'entretien d'hiver ont été apportées en raison d'un retrait d'un secteur au Domaine Tremblay pour la saison 2012-2013 et concernant la Seigneurie il y a un ajout d'un secteur à compter du 1^{er} janvier 2013. Résolu de mandater Mme la Mairesse ainsi que la directrice générale à signer les documents nécessaires à ces modifications. L'entrepreneur a été rencontré et informé que les modifications de paiements seront effectuées lors des prochains paiements.
- **Formation protection des rives :** Résolu d'autoriser l'inscription de M. Alain Turcotte pour une formation « Protection des Rives » se tenant le 30 janvier prochain à Sherbrooke au coût de 298\$ taxes incluses.
- **1) Modification règlement de zonage P1 (projet centre multifonctionnel); 2) Modification règlement administratif (sanctions); 3) Modification règlement de zonage (remise temporaire - abri soleil - abribus); 4) Modification règlement de zonage (H4 et H12) :** Résolu d'adopter les premiers projets de règlements ci-haut mentionnés et une assemblée publique se tiendra à la salle municipale le 4 février 2013 à 18h30 pour en faire la présentation.

- **CPTAQ - Mme Danielle Rocheleau :** Résolu d'appuyer la demande de Mme Rocheleau auprès de la CPTAQ pour la construction d'une résidence sur la partie du lot 27C le 6^e Rang du Canton de Kingsey.
- **Projet d'élevage porcin :** La directrice générale indique les étapes complétées dans le dossier d'une nouvelle construction - engraissement de 2999 porcs au 4475, 7^e Rang.
- **Entente - Transport scolaire :** Résolu unanimement de ne pas signer l'entente telle que proposée.
- **Jeudis en chansons - 2013 :** Résolu d'autoriser l'inscription aux « Jeudis en Chansons » au coût minimal de 150\$ et de transmettre un choix de deux dates en août 2013 pour la tenue de cet événement.

Séance ordinaire - 4 février 2013

- **Contrats PG 2013 - renouvellement :** Résolu de renouveler les contrats d'entretien et de soutien aux applications (5 020\$) ainsi que celui au soutien des équipements (3 958.17\$) avec PG pour l'année 2013.
- **Aménagement du parterre (mairie) :** En attente de soumission en ayant reçu qu'une seule.
- **Gouttières (mairie) :** Résolu d'octroyer le contrat à Gouttières Drummond ayant les coûts les plus avantageux selon une estimation de 650\$ plus taxes. Concernant une protection contre les dépôts, pour l'instant cette option n'est pas retenue.
- **Un nouvel avis de réévaluation a été réexpédié** afin de respecter l'article 72.1 de la Loi sur la Fiscalité Municipale.
- **Défibrillateur :** Cet item est en évaluation.
- **Octroi - nivelage coût horaire (J.N. Francoeur 129\$/Sintra 145\$) :** Résolu de retenir les services de J.N. Francoeur pour les travaux de nivelage pour la saison 2013 au coût horaire de 125\$. Les travaux seront sous la supervision de l'inspecteur selon les besoins déterminée par celui-ci.
- **Octroi - abat-poussière (lignosulfonate d'ammonium par Entreprises Bourget Inc. 2013 au coût de 0.21\$/litre) :** Résolu d'octroyer aux Entreprises Bourget Inc. pour l'épandage sur le territoire, le tout sous les directives de l'inspecteur quant aux endroits, concentration et période d'épandage pour un budget prévu à cet effet au coût de 0.21\$ le litre, taxes incluses.





Séance ordinaire - 4 février 2013 (suite)

- **Modification entretien d'hiver (Domaine Lemire) :** La directrice générale indique qu'une modification au contrat d'entretien d'hiver a été apportée en raison d'une vente d'une partie de la rue Joyal (partie privée) et le nouvel acquéreur ne veut pas que l'entrepreneur déneige sa propriété. Donc, il y a retrait de ce secteur au Domaine Lemire pour le reste de la saison 2012-2013. Résolu de mandater Madame la Mairesse ainsi que la directrice générale à signer les documents nécessaires à cette modification. L'entrepreneur a été rencontré et informé que cette modification de paiements sera effectuée lors des prochains paiements.
- **a) Projet Règlement 2013-031 - Modification règlement de zonage P1 (projet centre multifonctionnel (ajout à l'article 3.2.3); b) Projet Règlement 2013-032 - Modification règlement administratif (sanctions) (article 2.3.5 modifié); c) Projet Règlement 2013-033 - Modification règlement de zonage (remise temporaire - abri soleil - abribus) (articles 1.9, 3.2.9, 3.2.10).** Résolu d'adopter les premiers projets de règlements 2013-031, 2013-032 et 2013-033 et qu'une assemblée publique se tiendra à la salle municipale le 4 mars à 18 h 30 pour en faire la présentation.
- **Projet nouvelle porcherie :** Information de la directrice générale à cet effet.
- **Recouvrement solage - école :** Résolu de retenir les services de JDC Plâtrier Inc. pour la réparation de fissures et l'application d'acrylique au montant de 3 360\$ plus taxes selon la soumission déposée sous le numéro 226.
- **Accès d'urgence :** La directrice générale résume la situation d'obstruction de l'accès nord-ouest de l'école primaire. Les normes d'accès d'urgence ont été demandées à notre préventionniste et transmises à l'inspecteur pour qu'il puisse en faire l'application lors des travaux prévus pour en faire l'aménagement. Une signalisation ainsi qu'une réglementation sera présentée ultérieurement à ce sujet.
- **Politique de remboursement des frais de non-résidents pour les activités culturelles et de loisirs :** Résolu d'adopter une modification à l'item «conditions d'admissibilité» soit un maximum de quatre participations annuelles par domicile et une autre modification à l'item «remboursement» soit remboursement de 75% des frais pour un montant maximum de 100\$. Une demande de publiciser cette politique dans le P'tit Curieux est présentée.

Séance ordinaire - 4 mars 2013

- **Élection 2013 :** Résolu d'indiquer que la Municipalité de Saint-Lucien n'offre pas de votation par correspondance pour l'élection générale 2013.
- **Inspection - Préventionniste :** La direction générale indique que la visite du préventionniste a été effectuée et que les correctifs sont complétés donc un rapport sera rédigé par le préventionniste et transmis à la MMQ (Mutuelle des Municipalités du Québec).
- **Peinture Sous-sol :** Résolu d'effectuer la peinture au sous-sol soit le local utilisé comme classe d'ordinateur ainsi que son accès durant la semaine de relâche.
- **Aménagement paysager - Mairie :** Résolu d'octroyer à Paysagement Nancy l'aménagement paysagé à l'avant de la mairie selon le croquis déposé pour un montant de 2,785.00\$ plus taxes.
- **Règlement 2013-034 - Règlement sur les activités commerciales liées à la vente, à l'achat ou à l'échange de métal :** Résolu que ce règlement soit adopté.
- **Octroi - Plan d'intervention des infrastructures :** Résolu de mandater EXP pour la mise à jour de notre plan d'intervention pour la somme de 3 250\$ plus taxes.
- **Octroi - Plans et devis pour la surveillance de la Route du Pont :** Résolu d'octroyer la confection des plans et devis ainsi que la surveillance pour les travaux d'infrastructures sur la Route du Pont à Génivar pour la somme de 8 201.17\$ taxes incluses.
- **Marquage de chaussée :** Résolu de retenir les services de Lignco Sigma pour la saison 2013 au coût de 0.204\$/mètre linéaire marqué et de 41.39\$/ligne d'arrêt, les prix comprenant la fourniture, service ainsi que toutes taxes applicables. Le tout sous la surveillance de l'inspecteur quand aux besoins précis déterminés lors des travaux.
- **Achat signalisation :** Résolu d'autoriser l'achat de signalisation selon un budget de 3 300\$ pour la mise à niveau sur le 4^e Rang.
- **Demande d'appui CPTAQ (MTQ) - Acquisition de terrain Pont Gagnon :** Résolu d'appuyer la demande du Ministère des Transports auprès de la CPTAQ pour des acquisitions de terrains en zone agricole afin d'élargir et reconstruire la structure P-00570 (pont).
- **Programme d'aide entretien réseau routier local - Reddition de comptes :** Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.





Séance ordinaire - 4 mars 2013 (suite)

- **Compensation pour les services municipaux (gestion des matières - collecte sélective):** Résolu de demander au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de réviser le projet de règlement de façon à maintenir l'entière compensation dès 2013 pour les services municipaux fournis en vue de la récupération et la valorisation de matières résiduelles.
- **Avis de motion 2013-035 :** Règlement déterminant les distances séparatrices pour protéger les sources d'eau et puits artésiens et de surface dans la Municipalité de Saint-Lucien.
- **Résolution d'appui à la Ville de Gaspé pour la protection des eaux :** Résolu de déclarer notre appui inconditionnel aux élus et à la population de la Ville de Gaspé qui défendent ainsi leur droit à pouvoir bénéficier de l'eau potable; de demander au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de s'engager résolument dans la défense des intérêts des citoyennes et citoyens qui veulent protéger leurs sources d'eau; de faire connaître publiquement le contenu de la présente résolution; de faire parvenir la présente résolution aux élus de la Ville de Gaspé, au Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, à la Ministre des Ressources Naturelles et à la Première Ministre du Québec.
- **Avis de motion 2013-031 :** Modification règlement de zonage P1 (projet centre multifonctionnel).
- **Avis de motion 2013-03-031 :** Modification règlement administratif (sanctions).

- **Avis de motion 2013-033 :** Modification règlement de zonage (remise temporaire, abri soleil, abribus).
- **Projet d'élevage porcin :** Suite à la réception d'une demande pour la modification de notre réglementation afin de restreindre les possibilités d'implantation d'élevages porcins près de résidences existantes, nous sommes à vérifier les alternatives possibles au niveau municipal soit concernant la réglementation municipale ou des demandes pouvant être formulées auprès des divers intervenants quant à la juridiction des normes concernées.
- **Inspection - Préventionniste :** La direction générale indique que la visite du préventionniste a été effectuée et que les correctifs sont complétés donc un rapport sera rédigé par le préventionniste et transmis à la MMQ (Mutuelle des Municipalités du Québec).

Séance extraordinaire - 7 mars 2013

- **Mandat - rencontre promoteur projet de porcherie :** Résolu de mandater Mme Suzanne P. Lebeau, mairesse, Mme Sylvie Lampron, M. François Bernard, conseillers, M. Alain Turcotte, inspecteur, Mme Lynda Lalancette, dg/secr.-très pour rencontrer le promoteur et d'étudier les alternatives possibles pour favoriser la cohabitation de ce projet avec les résidents de ce secteur.
- **Adoption des seconds projets des règlements 2013-031, 2013-032 et 2013-033 :** Modification règlement de zonage P1 (projet centre multifonctionnel); Modification règlement administratif (sanction); Modification règlement de zonage (remise temporaire, abri soleil, abribus).



Vie paroissiale/la fabrique

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DOMINICALES

8h30 janvier, mars, mai,
juillet, septembre,
novembre

9h45 février, avril, juin, août,
octobre, décembre

CÉLÉBRATIONS DE LA SEMAINE SAINTE

Du dimanche 24 mars au dimanche 31 mars

Dimanche	8h30 à St-Lucien (célébration des rameaux) 14h00 à St-Cyrille (célébration du pardon)
Lundi	19h30 à St-Lucien (célébration du pardon)
Jeudi saint	19h30 à St-Félix (célébration de la Cène)
Vendredi saint	15h00 à St-Lucien (célébration de la passion)
Samedi saint	20h00 à Notre-Dame (célébration de la vigile pascale)
Pâques	08h30 à St-Lucien 09h45 à St-Joachim et St-Cyrille 11h15 à St-Félix

*Comme on ne peut répéter toutes les célébrations dans chacune des communautés, il y a alternance entre les communautés sauf le dimanche où il y a une célébration partout.



Bingo au profit de l'église St-Lucien

Le bingo annuel a rapporté la somme de 171\$. Merci beaucoup!

CGA 2012 Merci!

En 2012, la contribution des paroissiens à la campagne annuelle de financement de la paroisse -communauté de St-Lucien- a été de 15224.27\$ soit une augmentation de 2344\$. Ceci va aider à diminuer le déficit que l'on enregistre depuis quelques années. Dans le prochain numéro du P'tit curieux, nous publierons les détails du bilan financier de l'année. Merci beaucoup.

Prévisions budgétaires

L'assemblée de fabrique de la paroisse Saint-Luc qui regroupe les communautés de St-Cyrille, St-Lucien, St-Joachim et St-Félix a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2013.

Revenus : 188 650 \$

Dépenses : 189 671 \$

Déficit : 1 521 \$

Merci aux commanditaires du feuillet paroissial

Merci aux annonceurs du feuillet paroissial qui nous permettent d'assurer sa publication. En plus de l'église, on trouve le feuillet paroissial au Dépanneur St-Lucien

et à la caisse populaire Desjardins. Encourageons nos annonceurs!

École de prière et d'adoration

Tous les premiers jeudis du mois, vous êtes invités à l'école de prière et d'adoration.

La soirée se partage en deux parties, soit un temps d'enseignement et un temps d'adoration en lien avec l'enseignement.

Prochaine rencontre : 7 avril à 19h30

Lieu : sacristie de l'église de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Animateur : Paul-André Cournoyer, curé de N.D.B.C. C'est gratuit et on ne s'inscrit pas. Bienvenue à tous.

Célébrations communautaires du pardon

Le dimanche 24 mars à St-Cyrille à 14h00.

Le lundi 25 mars à St-Lucien à 19h30.

Le feuillet paroissial par Internet

Le feuillet paroissial est maintenant accessible sur le site www.journaltraitdunion.com



Club de Saint-Lucien

La FADOQ

Bonjour chers membres Fadoq de St-Lucien.

Je vous rappelle les activités à inscrire à votre agenda pour les prochains mois :

Nous avons toujours nos jeux du mercredi au centre communautaire à 14h. Il n'est pas nécessaire d'être membre pour participer. Nous avons aussi notre soirée de danse avec le duo Franclair le 4^e samedi du mois, sauf l'été. L'ambiance est très intéressante et ce sont de bons moments de détente, de rencontres amicales et d'exercices physiques. C'est ouvert au grand public. Le 21 mars le club Fadoq organise un dîner, dégustation et danse avec Serge Blais à la cabane à sucre chez Ti-Père. Coût : 13\$ pour les membres et 17\$ pour les non-membres. Nous tiendrons aussi une assemblée générale annuelle le 24 avril à 14h au centre communautaire. Et enfin nous pensons fêter les 25 ans de notre club lors d'un souper et soirée de danse au mois de mai. C'est à confirmer et il y aura des billets en vente pour souligner l'évènement.

Pour les intéressés, la 27^e édition des jeux régionaux Centre-du-Québec se tiendra à Drummondville les 7-

8-9 mai au centre récréatif St-Jean Baptiste, 114, 11^e Avenue.

Gilles Bouchard, prés. 819-397-2893

Un mot de la FADOQ provinciale

Le Réseau FADOQ souligne la Journée internationale des aînés!

À l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le Réseau FADOQ a attiré l'attention des jeunes et moins jeunes sur l'importance des aînés pour la société québécoise.

Le thème de cette année : « Longévité : construire l'avenir », décrété par l'ONU, reflète bien la réalité à laquelle le Québec doit s'adapter; une population vieillissante certes, mais davantage active et en santé que ne l'a été aucune génération précédente. « Cette génération a connu l'avènement de la radio, de la télévision, la 2^e Guerre mondiale, la Guerre froide, la Révolution tranquille, les nouvelles technologies. Ces personnes ont une capacité d'adaptation admirable et un savoir inestimable. Elles sont un actif incontestable pour construire l'avenir.

Le Réseau FADOQ a profité de cette occasion pour mettre de l'avant différentes activités qui touchent l'intergénération, le vieillissement actif, la retraite, l'enjeu des travailleurs d'expérience. La Journée internationale des personnes âgées fût une occasion exceptionnelle de reconnaître nos aînés. Il a

également comme mission d'organiser des activités et d'offrir des programmes ainsi que des services répondant à leurs besoins. Le Réseau FADOQ compte à ce jour plus de 265 000 membres et est le plus grand organisme d'aînés au Canada.

Le Cercle des Fermières

Bonjour,

Je veux tout d'abord remercier et féliciter nos membres fermières pour leur présence en si grand nombre à nos réunions mensuelles qui se tiennent toujours le deuxième mercredi du mois.

Je veux aussi vous mentionner que la Journée du Printemps se tiendra à la salle la Flèche d'Or de St-Cyrille de Wendover. La date est le 26 mars 2013.

J'ai reçu l'invitation et la documentation au sujet du Congrès Provincial qui se tiendra à Laval les 12-13-14 juillet 2013. Ce congrès en temps que membre nous donne un moyen d'aller chercher du

« pep » pour la prochaine année 2013-2014; de respirer l'effervescence de la dynamique de groupe et du soutien entre femme :

- Rencontrer et échanger avec des fermières qui viennent de partout au Québec.
- Voir l'exposition des articles du concours Inter-Cercles et connaître les gagnantes.
- Voir aussi comment se passe un Congrès Provincial.
- Surtout fraterniser entre amies fermières et créer des liens.

Je vous donnerai plus de détails à notre prochaine réunion. D'ici là, portez vous bien et au plaisir de vous voir.

Simon Houle Président



La réflexion du journal

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps;
Le garder sain en-dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.
Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,

Car, pour être heureux, on a encore le temps.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour;
Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir;
Être content de soi en se couchant le soir.
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.



Bonjour,

Vos loisirs se sont dévoués pour vous offrir la disponibilité de la patinoire. Malgré les inconvénients de dame nature, nous espérons que vous en avez profité au maximum. Les Loisirs désirent remercier les bénévoles qui se sont impliqués (Martin Provencher, Jason Desrochers, Mario Laterreur).

Hey oui! Il est déjà temps de vous présenter les activités estivales :

Nous aurons une **Fête Nationale**, dimanche le 23 juin 2013. Il y aura des activités du matin au soir, voir la programmation à venir plus tard. (Petit Curieux, poste et journaux)

Soccer récréatif pour les enfants de 6 ans et +, pour information voir Jocelyn Letendre, responsable (819-397-4486). À partir du 4 juin
Tous les mardis : 19h00

Volley balle adulte pour information Lucie Lebeau (819-397-4219)

À partir du 27 mai Tous les
lundis : 19h00

Note : Nous aimerions remercier Guylaine Lalancette pour son implication durant plusieurs années au volley balle féminin adulte. MERCI Guylaine!

Pour toute autre idée d'activités sportives, veuillez nous contacter. Ne pas oublier que Les Loisirs sont toujours prêts à accueillir de nouveaux membres et de nouvelles idées pour garder vivante votre communauté.

Voici le nouveau conseil d'administration des Loisirs OTJ Saint-Lucien :

Poste 1 : Jocelyn Letendre

Poste 2 : Catherine Paradis

Poste 3 : Lili Lampron

Poste 4 : Pascal Laterreur

Poste 5 : David Gauthier

Poste 6 : Vacant

Poste 7 : Vacant

Nous désirons remercier Diane Lassonde et Richard Lebeau pour leur implication comme membre du CA pour l'année 2012.

**L'équipe des Loisirs
OTJ de Saint-Lucien**

Le coin des jeunes

Dernier sprint !!!!

Même si le printemps arrive, il est important de se rappeler que la dernière étape de l'année est la plus importante et même si nous n'avons plus la tête à ça, il est important de continuer à travailler fort pour obtenir de bons résultats. En ce temps de l'année, il y a pleins de choses à faire et avec les températures si douce de cet hiver, les cabanes à sucre ne vont pas tarder à ouvrir leurs portes. Peut-être serait-ce le temps d'aller y faire un tour ? Il y a également beaucoup de bons films à l'affiche ces temps-ci, par exemple, "Jack le chasseur de géants", "Astérix et Obélix: Au service de sa majesté", "Oz le magnifique", "Un havre de paix"... Et "Étranges créatures" qui est, en fait, l'adaptation cinématographique du roman 16 Lunes. C'est un film à petit budget très touchant. Par contre, ceux qui auraient déjà lu le livre, pourraient être déçus du résultat puisque beaucoup de compromis ont été nécessaires pour adapter cette histoire au cinéma. Finalement, j'espère que vous avez bien profité de la semaine de relâche! Je crois que tout le monde en avait vraiment besoin pour décompresser un peu et pour faire un retour en force pour les prochains mois à venir!!

Erika Faucher :)

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec, section locale de Saint-Lucien, a eu lieu le 10 février dernier. Lors de cette assemblée, nous avons procédé à l'élection des membres du conseil local d'administration. Je vous les présente : Diane Bourgeois (administratrice), Amélie Boisclair (administratrice), Diane Lassonde (vice-présidente), Pierrette Labelle (administratrice), Suzanne P. Lebeau (présidente), Josée Pigeon (administratrice) et France Valence (secrétaire-trésorière). Je remercie également le Cercle des Fermières de Saint-Lucien dont les artisanes ont exposé des œuvres de qualité lors de notre événement. Merci aussi à tous les membres qui ont contribué au succès de l'assemblée générale soit par leur présence soit par leur implication dans l'organisation.

La Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec sera maître d'œuvre régional de la Fête nationale du Québec pour une 16^e année consécutive. Le thème de la Fête sera « LE QUÉBEC EN NOUS, D'HIER À DEMAIN ». De plus, elle coordonnera les *Jeudis en chansons*, un événement qui aura lieu dans plusieurs municipalités rurales de la région, **du 7 juillet au 25 août** prochain. Venez assister en grand nombre à ces festivités. Dès que nous le pourrons, nous vous donnerons plus de détails sur la soirée qui se déroulera dans notre municipalité.

Je vous rappelle que vous pouvez devenir membre de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec ainsi soutenir la promotion de la culture québécoise. Les cartes de membres sont disponibles auprès des membres de votre conseil d'administration au coût annuel de 7 \$. D'ailleurs, la Société offre à ses membres la possibilité de souscrire une [assurance vie](#) et une [assurance accidents](#) grâce à une entente avec La Survivance, l'une des plus anciennes compagnies mutuelles d'assurance vie au Québec. En adhérant aux services de la Société, vous lui permettez de soutenir plus de 200 projets centricois. Et depuis le 1^{er} février 2011, la protection vie peut atteindre 25 000 \$! Vous pouvez obtenir plus d'information sur notre Société, visitez notre site Web au www.ssjbq.qc.ca.

Pour conclure, je vous invite à nous faire parvenir sans tarder vos demandes d'aide financière. Nous les analyserons avec grand intérêt!

La présidente,

Suzanne P. Lebeau



Option Multiprojets

Cette option est-elle pour vous?

Pratique si vous bénéficiez d'un prêt hypothécaire Desjardins et que cette clause est déjà prévue à votre acte de prêt. Vous pouvez alors réemprunter les sommes remboursées sur votre prêt hypothécaire pour financer divers projets.

- **Taux d'intérêt** : Égal au taux hypothécaire du jour (inférieur au taux d'un prêt personnel ou d'une marge de crédit personnelle).
- **Remboursement** : Vous avez un seul paiement périodique à effectuer, car le montant additionnel est combiné au montant du remboursement de votre prêt hypothécaire.
- **Utilité** : Acheter une auto, payer vos frais de scolarité, vous offrir des vacances

Votre conseiller de Desjardins saura vous conseiller sur d'autres options de refinancement hypothécaire.

Cette solution de financement est-elle pour vous?

Marge Atout

Idéal si vous souhaitez utiliser la valeur de votre propriété et profiter d'un taux avantageux. Cette marge de crédit avec garantie hypothécaire est un excellent choix qui vous permet d'obtenir un financement pouvant atteindre 80 % de la valeur marchande de votre propriété. Simple d'utilisation et flexible, la marge Atout vous permet de gérer tous vos besoins de crédit.

Comment ça fonctionne?

Une fois que tous les documents ont été signés chez le notaire et que le montant de votre marge de crédit est déterminé, vous n'avez plus besoin d'effectuer une demande pour chaque avance de fonds dont vous avez besoin. Vous pouvez effectuer un retrait sur votre marge de crédit en tout temps pour couvrir des dépenses importantes (rénovations, études, achat d'un véhicule, cotisation au REER ou consolidation de prêts à un taux avantageux). Les avances de fonds portées à cette marge de crédit peuvent être transformées en tout temps en prêts à terme ou en prêts hypothécaires distincts (de 15 000 \$ ou plus) liés à la marge Atout.



5330 Route 255, St-Lucien (Québec) J0C 1N0
Tél: 1-(819)-397-5250 Fax: 1-(819)-397-2140

L'École des 2 Rivières

Bonjour,

Ça bouge à l'école Des Deux Rivières, des projets tant attendus, ont enfin pu voir le jour. Voici quelques points que nous avons hâte de partager avec vous :

SERVICE DE GARDE ÉCOLE

En septembre prochain, l'école Des 2 Rivières aura son propre service de garde. Les inscriptions au service de garde se feront en mars au retour de la semaine de relâche. Pour toutes questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat de l'école au 819 850-1612 poste 0.

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

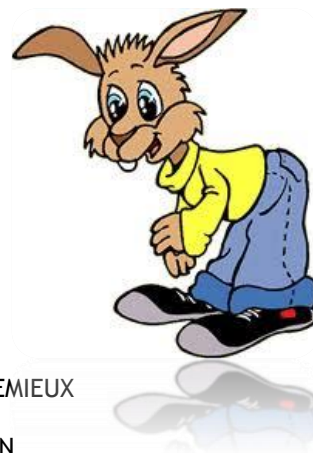
L'équipe-école Des 2 Rivières tient à féliciter élèves et parents qui ont, encore cette année, fait de la campagne de financement un grand succès. Le profit net s'élève à 2 942 \$. Ces sommes serviront à payer les activités récompenses, l'activité d'accueil et autres projets. Un grand merci à Caroline Vachon, Isabelle Roy et Isabelle Yergeau pour leur implication dans cette campagne.



5330 Route 255, St-Lucien (Québec) J0C 1N0
Tél: 1-(819)-397-5250 Fax: 1-(819)-397-2140

LISTE DES GAGNANTS :

1. Tablette Samsung Galaxy 10.1 : ISABELLE MAROIS
2. Forfait cocooning Hôtel Jaro : PASCAL LANGEVIN
3. 4 billets Village Québécois d'Antan : GINO SCROSATI
4. 4 laissez-passer d'un jour Mondial des Cultures : PASCAL LANGEVIN
5. Produits Mary-Kay (valeur de 60 \$) : ALEXANDRE ALLARD
6. Massage (Massothérapie Cédric Lafond) : RENÉ BISSON
7. 4 billets Voltigeurs de Drummondville : SYLVAIN LAMPRON
8. Carte cadeau 50 \$ Coiffure Avangarde St-Cyrille : DENISE MARCOUX
9. Carte cadeau 50 \$ CANAC : JACQUES LEMIEUX
10. Carte cadeau 50 \$ Pharmacie Uniprix Promenades : PASCAL DESMARAIS
11. Forfait familial Glissades La Courvalloise : RICHARD CÔTÉ
12. Forfait familial Parc Marie-Victorin : CINDY BROUILLARD ET M.E. CHENARD
13. Forfait familial CeNtre biodiversité Bécancour : STÉPHANE MASSÉ ET JACQUES LEMIEUX
14. Certificat 30 \$ Casa Grecque Drummondville : GHISLAINE POISSON
15. Bon d'achat 25 \$ Dépanneur Léon Noël : GÉRARD GRISÉ ET MARIE-CLAUDE TOUPIN
16. Carte cadeau IGA St-Charles : MARCELLE ARBOUR
17. Carte cadeau 25 \$ COOP St-Félix : THAYRI LOPEZ
18. Clés USB Kingston 2.0 : M.E. CHENARD ET MARILIN BIRON
- 19.



UN GRAND MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES POUR LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Les Fondations Hervé Carpentier, Miel Drummond, Canneberges Drummond, Les Bassins rouges, Village Québécois d'Antan, Mondial des Cultures, Madame Isabelle Roy (représentante Mary-Kay), Massothérapie Cédric Lafond, Voltigeurs de Drummondville, Coiffure Avangarde St-Cyrille, CANAC Drummondville, Pharmacie Uniprix Promenades Drummondville, Glissades La Courvalloise, Parc Marie-Victorin, Centre de la Biodiversité Bécancour, Casa Grecque Drummondville, Dépanneur Léon Noël, IGA St-Charles, Coop St-Félix, Performance informatique, Daly Chaussures St-Cyrille, Buropro Drummondville, Restaurant les 3 étoiles St-Cyrille, Fromagerie Lemaire, Costco.

FÊTE DE NOËL

La fête de Noël a été une belle réussite. Diverses activités ont agrémenté cette journée : promenade en calèche, souper, conte de Noël, spectacle de musique à l'église et pièce de théâtre des élèves de 6^e année. Un grand merci aux nombreux parents et amis qui ont assisté en grand nombre aux spectacles. Un merci spécial à nos bénévoles qui ont apporté un apport essentiel à cette fête. Un merci spécial à Gaétan St-Sauveur pour la préparation de la piste pour la promenade en calèche. Merci également à nos généreux commanditaires : Chevaliers de Colomb, Gestion Horticole Normand Francoeur, Monsieur Normand Messier et Madame Yvette Grondin ainsi que Guylaine Lalancette coiffure.

BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

Un grand merci à Madame Nancy Ménard et Monsieur Claude Houle de l'entreprise Paysagement Nancy qui ont contribué à enrichir notre bibliothèque scolaire grâce à un généreux don. De nouveaux achats de livres et l'aménagement du local sont en cours de réalisation. Merci également à la municipalité de Saint-Lucien pour le prêt de ces locaux.



À VENDRE / À ACHETER/ À LOUER :

- **Télévision 36"**
Thoshiba (n'est pas un écran plat)
Prix : 80\$ nég. Tél.: 397-2964
- **Antiquités**
Règle de conversion coulissante de
marque Dietzgen, 1767P National.
année de fab. : 1948 Prix : 30\$
Vieux kit de compas de marque
Alpha #2267 Prix : 40\$
Tél.: 397-2964



ANNIVERSAIRES :

Avril:

- 01- Mario Laterreur
- 02- Gilles Joyal
- 04- Julie Noël St-Sauveur
- 04- Dany Paquin
- 07- Paul-Émile Gendron
- 12- Jocelyn Provencher
- 13- Jacques Provencher
- 15- Sylvie Lampron
- 16- Jean-Claude Comeau
- 16- Jean-Paul Gouin
- 20- Carole Rocheleau
- 23- Gérard Rochette



ANNIVERSAIRES :

Mai :

- 04- Rachelle D'astous
- 13- Rémi Laterreur
- 13- Daniel Hébert
- 13- Daniel Blanchette
- 22- Johanne Parent
- 26- Richard Côté
- 26- Eric Bisson

Juin :

- 04- Jennylee Bisson
- 09- Yvon Lehoux
- 13- Julie Laterreur
- 13- Guylaine Lalancette
- 16- Gisèle Bellemare
Charrette
- 26- Thérèse Beauregard
- 29- Marianne Ménard

CONCOURS P'TIT CURIEUX

Associez correctement les noms avec les responsabilités des personnalités suivante et courrez la chance de vous mériter un certificat cadeau de 50.00\$ chez Buropro. Déposez votre coupon réponse au Dépanneur St-Lucien ou au bureau municipal avant le 7 avril 2013 à 17h00. Un seul coupon de participation par personne. Les membres de l'équipe du journal et leurs conjoints ne sont pas admissibles

Nom _____

TEL : _____

Présidente des fermières ()

A) Gilles Bouchard

Curé ()

B) Suzanne Pinard Lebeau

Président des loisirs ()

C) Simone Houle

Présidente Société St-Jean-Baptiste ()

D) Jocelyn Letendre

Président FADOQ ()

E) Jean-Claude Poitras